



STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION DU TERRITOIRE DE NEVERS



La Loire au petit matin à Nevers - Janvier 2022

Grâce au dialogue et à l'écoute, une relation de confiance s'est nouée entre l'État et Nevers Agglomération qui a permis de faire avancer notablement notre Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation. Cette relation a indéniablement favorisé la mise en œuvre d'une politique ambitieuse dont a besoin la prévention du risque inondation, qui reste le premier risque naturel en France. En outre, la collaboration constructive entre les différents partenaires et intervenants était également indispensable pour mieux adapter notre territoire à l'inondation.

2022 est une année charnière en ce qui concerne la fiabilisation des digues, ouvrages essentiels en domaine fluvial. Les travaux de confortement sont finalisés en rive droite (dignes communales) et sur une partie de la rive gauche (dignes domaniales). Notre niveau de protection augmente donc. Et les études de maîtrise d'œuvre concernant la gestion de surverse sont en cours de finalisation.

Cette nouvelle lettre d'actualité vous informe sur les chantiers et actions en cours, notamment l'état d'avancement des diagnostics de vulnérabilité au risque inondation des habitations. Ces derniers sont utiles puisqu'ils sont un moyen simple de connaître sa situation par rapport à l'aléa et à la réglementation, et les risques potentiels en cas de crue.

Vos élus locaux, acteurs de terrain et maillons indispensables de la chaîne décisionnelle territoriale, restent mobilisés. Dialoguer, agir et anticiper sont leurs mots d'ordre pour vous garantir un engagement sans faille dans cette mission de prévention des risques, en faveur de l'intérêt général, dans la transparence, l'exigence permanente de pédagogie, la solidarité et l'efficacité.

Au-delà de la prévention et de l'anticipation, c'est à une réflexion plus globale que nous sommes collectivement conviés. Comme l'indique Stéphane Cordobes, géographe, chercheur à l'École urbaine de Lyon et Conseiller à l'Agence nationale de cohésion des territoires : " il nous faut réinventer radicalement nos manières de faire territoire, donc de les habiter et de les aménager. " Et j'ajouterais : d'y travailler, tant une inondation peut aussi " noyer " toute une économie !



Denis THURIOT
Président de la Communauté d'Agglomération de Nevers
Maire de Nevers
Président du Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs
Co-président de la Commission Mixte Inondation

PARTENAIRES



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

CONTACTS

Mathieu Parmentier - Chargé de mission PAPI
03.86.61.81.60 - mparmentier@agglo-nevers.fr
Éric Bastaroli - Chef du service Risques Environnement et Patrimoine bâti
Hubert Fallet - Directeur de l'environnement infrastructures et développement durable
Nevers Agglomération
124 route de Marzy - CS 90041, 58027 Nevers cedex
www.agglo-nevers.fr
www.inondations-agglo-nevers.com

La Lettre de la stratégie Nevers : mai 2022
Directeur de la publication : Denis Thuriot
Rédaction : Services de Nevers Agglomération
Conception graphique : Alex Céalis
Crédits photos : BDOortho® - ©IGN Paris, OpenStreetMap, Nevers Agglomération, MegaSecurEurope, DDT58.
Impression : Inore Groupe Impression
Tirage à 25 000 exemplaires



FOCUS SUR : LA SÉCURISATION DES DIGUES

Dans le cadre de la stratégie locale et de sa programmation, les élus de Nevers Agglomération ont décidé de fiabiliser les digues afin d'apporter un niveau de sûreté ambitieux aux ouvrages de protection des populations et d'éviter les brèches en cas d'évènements majeurs.

La fiabilisation des digues du val de Nevers s'opère donc en 2 temps :

- des travaux de confortement des digues qui sont aujourd'hui majoritairement finalisés,
- des travaux de sécurisation à venir avec l'aménagement de digues résistantes à la surverse.

Le rôle des aménagements :

Lors des grandes crues historiques de la Loire du XIX^e siècle, les digues du val de Nevers ont connu des brèches. Le déferlement de la vague, due à la rupture de l'ouvrage, balaye tout sur son passage. Il est donc important de se prémunir contre ce risque de rupture.

Les digues résistantes à la surverse assurent un triple rôle :

- **Maitriser le lieu et le moment** où l'eau surverse sur l'ouvrage. L'inondation est anticipée.
- **Équilibrer les pressions de part et d'autre des digues** par le délestage des eaux de crues du fleuve vers les zones protégées. Le risque de brèche est réduit. Lors du passage de l'eau, les populations auront été évacuées en amont.
- **Maintenir l'intégrité de l'ouvrage** " post crue ". La protection est toujours assurée en cas de nouvelle montée des eaux.

Rive droite - Val ouest

- + **Type d'ouvrage** : Digue résistante à la surverse en gabion.
- + **Localisation** : Rive droite - digue du canal de dérivation de la Nièvre au droit du parc Mendes France.
- + **Dimension** : Longueur 140 m, abaissement de 1,25 m.
- + **Seuil de fonctionnement** : Crue T200* + 25 cm soit 5,85 m à l'échelle de Nevers.



Rive droite - Val est

- + **Type d'ouvrage** : Digue résistante à la surverse en enrochement bétonné.
- + **Localisation** : Rive droite - Digue de Saint-Eloi 2e section au droit du parc Rosa Bonheur - aval A77.
- + **Dimension** : Longueur 200 m, abaissement de 0,95 m.
- + **Seuil de fonctionnement** : Crue T200* soit 5,60 m à l'échelle de Nevers.

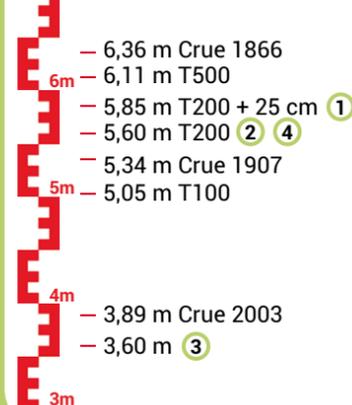


Rive gauche - Digue de Sermoise

- + **Type d'ouvrage** : Digue résistante à la surverse en enrochement bétonné.
- + **Localisation** : Rive gauche - Digue de Sermoise en amont de l'usine d'eau potable.
- + **Dimension** : Longueur de 200 m, suppression du talus côté val inondé et abaissement de la route de 20 cm.
- + **Seuil de fonctionnement** : Crue T200* soit 5,60 m à l'échelle de Nevers.
- + **Remarque** : Lors des travaux, une attention particulière sera apportée en matière d'intégration paysagère de l'aménagement.

4

Échelle de crue de Nevers (m)



* La crue de période de retour 200 ans a 1 chance sur 200 de se produire dans l'année.

Rive droite - Digue de Saint-Eloi

- + **Type d'ouvrage** : Arasement de digue au terrain naturel.
- + **Localisation** : Rive droite - Digue de Saint-Éloi 2^e section - amont A77.
- + **Dimension** : Longueur de 50 m, abaissement de 3 m jusqu'au terrain naturel.
- + **Seuil de fonctionnement** : 3,60 m à l'échelle de Nevers..
- + **Remarque** : La protection du val Est sera alors assurée par le remblai autoroutier et l'échangeur n°36.

Une attention particulière a été apportée en matière de conception des ouvrages afin que les cheminements soient conservés et conformes à la réglementation Personne à Mobilité Réduite (PMR).

Les illustrations présentées sont des vues schématiques des futurs aménagements. Les projets étant en cours de finalisation, certains aspects peuvent encore évoluer.



- Système d'endiguement du val de Nevers
- Remblai
- Zone inondable
- Zone protégée par les ouvrages
- Projet de zone de surverse



LES ACTIONS EN COURS

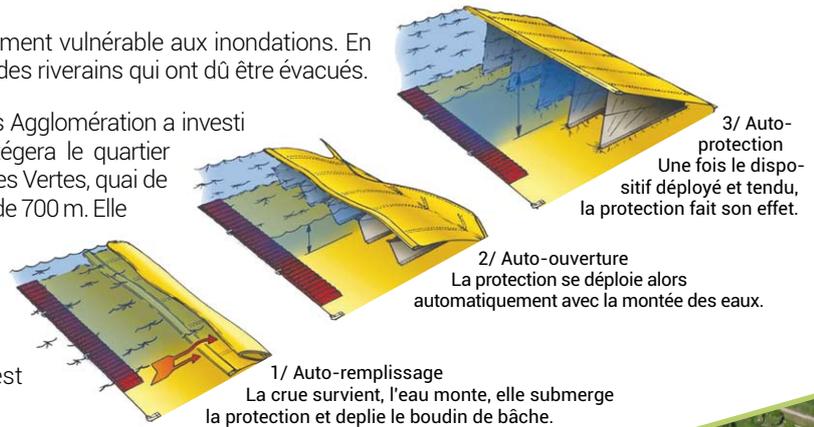
PROTECTIONS AMOVIBLES À FOURCHAMBAULT

Le quartier de la Fonderie à Fourchambault est particulièrement vulnérable aux inondations. En effet, la crue de 2003 est encore présente dans la mémoire des riverains qui ont dû être évacués.

Pour protéger ce secteur contre les crues fréquentes, Nevers Agglomération a investi dans une solution de protection amovible souple qui protégera le quartier jusqu'à une crue cinquantennale. Elle sera installée sur les rues Vertes, quai de Loire et rue Fouchère pour ceinturer le quartier sur un linéaire de 700 m. Elle protégera jusqu'à une hauteur d'eau maximale de 1,30 m.

Elle sera déployée lors que les services de prévisions des crues annonceront une crue supérieure à 4 m à l'échelle de crue de Givry. La prévision est donnée à 48 h. L'installation nécessite une équipe de 5-8 agents et est réalisée en 1/2 journée.

Un exercice de déploiement est organisé en mai 2022 afin de former les agents de Nevers Agglomération et de Fourchambault à son utilisation. Les riverains du quartier de la Fonderie seront conviés à venir assister à l'exercice.



Exercice de déploiement à Fourchambault le 11 mai 2022



Localisation de la protection autour de la Fonderie

Le dispositif ALABRI - Nevers Agglomération



Il a été lancé en août 2021 et rencontre un franc succès auprès des propriétaires dont le bien se situe en zones inondables. En effet, plus de 150 diagnostics ont déjà été réalisés. Il permet de :

- ▶ Caractériser la vulnérabilité d'un bien immobilier.
- ▶ Identifier des solutions personnalisées pour réduire la vulnérabilité aux inondations.
- ▶ Si le bénéficiaire souhaite engager les travaux, des aides financières de l'État sont envisageables avec un accompagnement pour le montage du dossier de demande de subventions.

Il est encore temps de vous inscrire.

Pour prendre rendez-vous, contact : 09.74.76.93.52 - alabri.neversaglo@osgapi.com

**DIAGNOSTIC
GRATUIT
PERSONNALISÉ
CONFIDENTIEL**



**TRAVAUX
SUBVENTIONNÉS**

**JUSQU'À SANS
CONDITION
80% DE REVENUS**

**RENSEIGNEMENT
INSCRIPTION &**

09 74 76 93 52
alabri.neversaglo@osgapi.com